

DEPARTEMENT

de
SEINE-MARITIMEARRONDISSEMENT
DE DIEPPE

CCAS d'EU

CCAS DE LA VILLE D'EU

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 13 Avril 2023

Nombre de conseillers		
en exercice	présents	votants
13	9	13

Date de convocation
07 avril 2023

Objet de la délibération

APPROBATION DU BUDGET
PRIMITIF 20101 DU SAAD DU
CCASDélibération portant approbation
du budget primitif 20101 du SAAD
du CCAS (M22)

L'an deux mille vingt-trois, le treize Avril, à Eu, le Conseil d'Administration du CCAS de la Ville d'EU s'est réuni à la Salle Michel Audiard, sous la Présidence de Monsieur Michel BARBIER, Président, en session, par suite de la convocation faite par Monsieur le Président, dans le délai voulu par la loi.

MME TURPIN Peggy, Directrice CCAS, désignée comme secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

Présents : M. BARBIER Michel, MME BRIFFARD Claudine, MME COINTREL Françoise, M. DANJEAN Laurent, MME DUNEUFGERMAIN Thérèse, MME FIRION Isabelle, MME PARIS Christine, MME THOUVENEL Rolande, M. VASSELIN Julien.

Absents : Mme BELLEVILLE Séverine, MME MALLET Elisabeth, MME PLANCHON Agnès, MME VANDENBERGHE Isabelle,

En exercice : 13

Présents : 9 Pouvoirs : 4 Absents : 4

Nombre de voix :

POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L.2312-1 ;

Vu le Code de l'Action Sociale et des Famille notamment son article R 123-20 ;

Après présentation du Budget Primitif 2023 du budget 20101 (M22), joint en annexe de la présente délibération, par monsieur le Président ;

Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Publié le **13/04/2023**, décidé d'approuver à

ID : 076-267601086-20230413-DEL2313-DE

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,
à l'unanimité le Budget Primitif 2023 du CCAS de la Ville d'EU,
comme suit :**

Section Investissement : Dépenses : 22 135 €

Recettes : 22 135 € dont 8 027.06 € de report

Section Fonctionnement : Dépenses : 843 281 € dont 9 316.48 € de report

Recettes : 843 281 €

Fait et délibéré à EU

En séance du 13 avril 2023

Pour Extrait Conforme,

Le Président du CCAS de la Ville d'EU,

Michel Barbier, Vice-Président



Michel BARBIER